Atelier Ecole d'Urbanisme de Paris

Réalisé par Juliette Bouzard, Dyhia Goudjil, Louis Latour, Yara Morin, Nizar Ouaddi, Anne Simon, Pauline Piéton et Alexandra Ramond

Sous la direction de Laurent Coudroy de Lille et Rita Chedid et avec l'aide de notre commanditaire Monsieur Pierre-Marie Tricaud

Les belvédères du Grand Paris et la Défense comme patrimoine et héritage métropolitain

La commande

L'Institut Paris Région est l'agence d'urbanisme de la région Île-de-France. Une des thématiques principales de l'agence concerne le patrimoine de la région et la capacité de cette dernière à le mettre en valeur. Aujourd'hui son interrogation porte sur les belvédères : comment l'Île-de-France peut-elle construire un patrimoine métropolitain autour des belvédères ? Dans cette optique, l'IPR nous confie la mission d'étudier quatre des belvédères de l'Ouest parisien, ayant chacun une vue sur la Défense.

Le cahier des charges est le suivant :

- Un diagnostic comparé des quatre belvédères : étude complète de chaque belvédère sur leurs composantes historiques, géographiques, sociales et les usages.
- Une étude sur la capacité des belvédères à être des objets de patrimoine.
- Des propositions de politiques publiques de protection et de patrimonialisation des belvédères de la région.

• Versailles Ville

Le terrain

- L'Axe Majeur de Cergy Pontoise
- La butte des Châtaigniers à Argenteuil
- La terrasse du Fécheray à Suresnes
- La terrasse de Saint-Germain-en-Laye

LOCALISATION DES BELVÉDÈRES

La Défense



Réseau hydrographique

La méthodologie

Afin de mieux appréhender nos terrains, nous avons opté pour une stratégie consistant à nous séparer en binômes pour étudier chacun un belvédère, avant de mettre en commun le résultat de nos recherches et d'établir le diagnostic comparé.

Nous avons décidé de suivre une démarche de recherche mixte, avec des enquêtes quantitatives et qualitatives. Pour commencer, nous avons produit un questionnaire quantitatif afin de mieux connaître les fréquentations, les pratiques et les usagers de chaque belvédère. Ces questionnaires ont été réalisés sur place mais aussi sur internet via des groupes facebook réunissant en majorité des habitants des villes abritant les belvédères. Cela a conduit à des biais visibles suite à une comparaison avec les observations réalisées parallèlement sur le terrain. En effet, nous avons complété nos recherches avec des observations qualitatives pour se familiariser avec les terrains, leur accessibilité, leurs aménagements et les habitudes de leurs usagers. Aussi, et pour connaître de manière plus fine la relation qu'entretiennent les usagers avec la vue sur la Défense, nous avons effectué des parcours commentés.

Nous avons également mesuré l'accessibilité d'un belvédère avec un "parcours du combattant". Enfin, nous avons fait des recherches sur la gouvernance et les acteurs concernés, et ainsi obtenu des entretiens avec ces derniers. A titre d'exemple, nous avons interrogé Michel Jaouen, urbaniste à l'origine du projet de l'Axe Majeur de Cergy et président de l'association de l'Axe Majeur, et Jean Vallée, délégué territorial à l'agence des espaces verts d'Île-de-France.

Bien entendu, nous avons accompagné toutes ces méthodes de recherches bibliographiques et webographiques telle que la base de données de l'IPR.

Les résultats

Des histoire plurielles

La terrasse du Fécheray: située sur le Mont Valérien et ancien lieu de pèlerinage puis forteresse militaire au XIX ème siècle. Elle fut aménagée en 1935, à la demande d'Henri Sellier et est devenue un lieu de promenade bordé d'arbres et de bancs avec une vue dégagée sur la capitale.

L'Axe majeur : situé dans l'agglomération de Cergy-Pontoise, ce belvédère n'est toujours pas achevé. Sa construction a débuté dans les années 80 suite à la proposition d'urbanistes tels que Michel Jaouen qui travaillait pour l'EPA (Etablissement public d'aménagement) en charge de la création de la ville nouvelle de Cergy. Ce lieu est à la fois belvédère et œuvre d'art grâce à l'aménagement réalisé en partenariat avec l'artiste Dani Karavan.

La butte des Châtaigniers : d'abord espace cultivé, elle devient par la suite une carrière de Gypse. En 1983, le lieu est racheté par l'AEV puis aménagé en 2011 sous la forme d'un parc qui se veut sauvage.

La terrasse de Saint-Germain en Laye : aménagée au XVII ème siècle par Le Nôtre, la terrasse fait partie du domaine royal. Elle s'intègre désormais dans le domaine national et reste ouverte à tous, ce qui en fait un lieu très populaire auprès des habitants de Saint-Germain en Laye mais aussi des touristes grâce au musée national d'archéologie.

Foncier et gestion

Les belvédères se trouvent dans des communes, des intercommunalités et des départements différents. De plus, la diversité des types de propriétaires (privé, public) et de gestionnaires (commune, association, état) de ces belvédères complique la mise en place d'une stratégie commune. Celle-ci devrait se matérialiser soit à l'échelle de la région (IdF) soit par association des différentes collectivités territoriales, et devrait prendre en compte les spécificités de chaque belvédère :

- La Terrasse du Fécheray : espace public détenu par la commune de Suresne, la terrasse du Fécheray est un espace de festivités qui contribue à une politique qui promeut l'animation du lieu.
- Cergy Axe majeur : espace public et œuvre d'art, il recèle un double objectif de préservation et d'animation. Par conséquent, il est considéré comme appartenant à l'agglomération de Cergy Pontoise qui en est le propriétaire foncier et le gestionnaire. Cependant, la famille de l'artiste détient des droits concernant la propriété intellectuelle de l'œuvre. En parallèle l'association Axe Majeur se porte garant de la protection de l'œuvre et récolte des fonds pour son entretien en demandant une commission pour toutes les vidéos et photographies de l'Axe Majeur utilisées à des fins commerciales ou artistiques.
- La Butte des Châtaigniers: composante des buttes du Parisis, la butte des Châtaigniers appartient à l'Agence des Espaces Verts qui est aussi le gestionnaire. Actuellement considérée comme parc, elle se transforme progressivement en espace naturel à travers une politique de "déséquipement" voulu par l'AEV.
- La Terrasse de Saint-Germain-en-Laye : propriété de la ville de Saint-Germain en Laye, elle est devenue l'emblème de la ville dont elle porte le nom. La terrasse s'inscrit dans sa politique qui propulse la culture au premier plan.

Géomorphologie et topographie des territoires

La composition des substrats de tous les sites sont relativement identiques. On observe majoritairement des calcaires, des sables, des meulières et parfois du gypse. La formation géologique permet de catégoriser les sites de deux façons : les plateaux, faits de calcaire et créés par l'encaissement du réseau hydrographique dans une roche perméable, et les buttes circulaires, formées par l'affleurement de la meulière au sommet. La meulière est une roche plus dure et moins érodable que le calcaire ce qui explique la présence de ces buttes témoins.

Cette différenciation entre butte (Terrasse du Fécheray et Butte des châtaigniers) et plateaux (Saint-Germain-en-Laye et Cergy) est nécessaire pour analyser le rapport à la vue et particulièrement à la Défense. Les plateaux proposent théoriquement une vue plaçant la Défense au premier plan. Au contraire, les buttes permettent d'avoir un panorama et n'instaurent donc pas la même relation à la Défense.

La végétation, un élément paysager majeur

La végétation est traitée de manière très différente selon les belvédères, mais elle est globalement toujours étagée en contrebas des belvédères et ce de manière réfléchie pour permettre un dégagement de la vue, sauf à Saint-Germain-en-Laye, où la vue est en partie obstruée.

Dans le cas où la végétation est volontairement étagée, les strates arbustives et herbacées se trouvent au niveau du point de vue, et la strate arborée est plutôt située en arrière ou sur les côtés. Cela témoigne d'un bon entretien sur chaque site. De plus, la végétation permet de matérialiser un cadre et d'orienter le regard du visiteur.

Par ailleurs, les usagers apprécient tout particulièrement la végétation, et les espaces verts de manière générale, puisqu'ils sont rares dans cette partie de la région parisienne. La végétation offre donc un double intérêt : l'un est paysager et met en valeur la vue, et l'autre attire les individus en recherche de verdure.

Des aménagements hétéroclites, une variété de gestions

L'aménagement, sa qualité, son état et sa diversité varient d'un belvédère à un autre. Sur la butte des Châtaigniers, l'espace est peu aménagé, on y dénombre quelques bancs en bois complètement ravagés par les champignons. Les aménagements de l'Axe majeur quant à eux bénéficient d'un entretien régulier favorisé par la valeur artistique du lieu. Dans cet espace, il n'y a pas de bancs mais les individus détournent des éléments de l'œuvre pour en faire des sièges comme les marches en face des grandes colonnes. Pour finir, la terrasse du Fécheray et celle de Saint-Germain-en-Laye disposent d'un aménagement varié et entretenu (espaces de restauration, tables d'orientation, aires de jeux...).

D'autre part, nous avons constaté que les terrasses du Fécheray, de Saint-Germain-en-Laye et de l'Axe majeur disposent d'accès PMR mal adaptés et difficilement praticables. Les usagers enquêtés déplorent souvent le manque et/ou la piètre qualité des aménagements proposés. Ces aménagements, facteurs d'attractivité pour les belvédères, influencent donc considérablement leur fréquentation.

Fréquentations, usages et pratiques

Au cours de notre enquête, nous avons pu constater que les quatre belvédères étaient majoritairement fréquentés les weekends et en semaine pendant les pauses déjeuner par une population assez hétérogène et en accord avec le profil social de leur localisation géographique. Plus de la moitié des visiteurs des quatre belvédères sont des habitants des quartiers plus ou moins proches. Toutefois, certains belvédères comme la terrasse de Saint-Germain-en-Laye et l'Axe Majeur, attirent des visiteurs de toute la région voire de l'étranger grâce à leur renommée. Les principales activités recensées sont :

- les promenades
- le sport (randonnée, jogging, vélo, etc)
- les activités de détente (pique-nique, etc)
- le point de vue (contemplation, photographies, shootings, jeu de devinettes pour essayer de reconnaître les différents éléments du paysage)

Ces pratiques participent de la création d'un lien social entre le patrimoine local, les espaces verts, la vue et les visiteurs. Plus ce lien se renforce, plus les individus ont un fort sentiment d'appartenance envers le belvédère en tant qu'élément représentatif de leur identité communale et régionale.

Un double patrimoine

Ainsi il y aurait deux types de patrimoine mis en valeur par ces belvédères : un patrimoine local, lié à la commune qui l'abrite et un patrimoine régional qui se dévoile grâce à la vue. Cette vue rassemble les individus autour d'éléments paysagers connus tels que la Défense. En effet, cette dernière s'est révélée être un point d'ancrage particulier au sein de la vue pour les visiteurs. C'est un élément incontournable.

Une politique publique des belvédères

Afin de préserver les belvédères d'Île-de-France et de démontrer leur importance dans la constitution d'un patrimoine tant sur le plan régional que sur le plan local, nous proposons la création de différents outils à l'intention des communes et de la région IDF :

- La mise en place d'un réseau des belvédères d'île-de-France qui serait accessible par les individus via une application mobile sur laquelle ils pourraient retrouver des informations concernant l'accès, l'Histoire et une table d'orientation interactive pour se repérer une fois en haut.
- La création d'un label pour les belvédères porteur de projets ayant un impact sensible sur le territoire.
- Un appel à projets avec une subvention à la clef pour les communes qui souhaitent s'inscrire dans une perspective de dynamisation de leur belvédère.

L'objectif n'est pas de standardiser les belvédères mais bien de favoriser leur diversité grâce aux différents projets et ainsi alimenter la pluralité du patrimoine régional.